

Lyon, le 5 octobre 2020

Page 1 / 2

La Région et l'Etat signent un accord pour le ferroviaire auvergnat de 280 millions d'euros

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, était ce lundi 5 octobre à Clermont-Ferrand. A cette occasion, il a signé avec Monsieur le Premier Ministre, Jean CASTEX, l'accord Etat-Région pour le plan de relance du ferroviaire en Auvergne. Cet accord permettra d'investir 280 millions d'euros sur le ferroviaire auvergnat, en deux ans.

L'accord Etat-Région pour le plan de relance du ferroviaire en Auvergne est une grande victoire pour le territoire et ses habitants. Le Contrat plan Etat-Région (CPER), signé en juillet 2015, comportait un volet ferroviaire de 120 millions d'euros engagés sur cinq années. Ce nouvel accord va beaucoup plus loin, avec **un montant total de 280 millions d'euros engagés sur les deux prochaines années**, soit une hausse de 130%. Cette augmentation a été rendue possible par **un investissement régional doublé à hauteur de 120 millions d'euros**.

Il comporte trois volets :

❖ La liaison ferroviaire Paris-Clermont

Alors que, depuis 2014, le temps de trajet du Clermont-Paris est en recul et qu'un train sur deux arrive avec un retard de plus de 5 minutes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes se félicite de la décision de l'Etat de participer aux travaux destinés à améliorer le temps de parcours entre Clermont et Paris. **La Région participera à hauteur de 43 millions d'euros**, et l'Etat pour 87 millions d'euros. **Ces travaux permettront de gagner 15 minutes sur les trajets** avec arrêts, passant de 3h30 à 3h15.

De plus, des investissements permettront de **faire progresser à 90% la régularité des trains**, à horizon 2025, et **un aller-retour supplémentaire sera créé d'ici 2021** (passant de 8 aller-retours quotidien à 9).

L'ensemble de ces travaux seront financés par la Région, l'Etat et SNCF Réseau.

❖ Les petites lignes de voyageurs :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est battue pour que les petites lignes de voyageurs soient intégrées à cet accord, ces lignes concernent plus de 500 kilomètres du réseau ferroviaire auvergnat. Un plan de sauvetage des petites lignes

Lyon, le 5 octobre 2020

Page 2 / 2

d'un montant total de 264 millions d'euros avait été annoncé dès 2016, financé à hauteur de 125 millions d'euros par la Région. Ce plan a déjà permis d'investir plus de 120 millions d'euros sur les petites lignes auvergnates, dont 82 millions d'euros de la Région.

Aujourd'hui, l'Etat et la Région accélèrent ces investissements sur ces deux prochaines années, avec un nouvel accord de 130 millions d'euros supplémentaires : 65 millions d'euros de la Région et 65 millions d'euros de l'Etat.

❖ **Le fret ferroviaire :**

A l'horizon 2030, 5 lignes de fret ferroviaire sont menacées en Auvergne. **La Région et l'Etat ont donc décidé d'investir 20 millions d'euros, 10 millions d'euros chacun, pour rénover 5 lignes :**

- 7,1 millions d'euros pour la ligne Volvic – Le Mont Dore ;
- 4 millions d'euros pour Vichy – Puy Guillaume ;
- 3,5 millions d'euros pour Riom – Volvic ;
- 3 millions d'euros pour Vichy – Cusset ;
- 2,6 millions d'euros pour La Ferté-Hauterive – Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Ces investissements permettront de transporter 1 million de tonnes de marchandises chaque année, soit près de 30 000 poids lourds évités. Ils permettront également de sauvegarder 1 500 emplois directs et indirects.

« Cet accord est une grande victoire pour l'Auvergne. Il va permettre d'améliorer la ligne Clermont-Paris et d'offrir aux usagers un service plus rapide et plus ponctuel. Il va permettre de préserver nos petites lignes. Il va permettre aussi de préserver la qualité de l'air en sauvegardant le fret ferroviaire auvergnat. », se félicite **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

